



**Révision**

**de bassins**

**de clientèle**

**Sainte-Brigitte-de Laval**

École du Trivent (bâtiments I et II)  
Nouvelle école primaire de Sainte-Brigitte-de-Laval

**Bienvenue**

**La séance d'information commencera dans quelques minutes.**

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval

## Ordre du jour – rencontre de 19 h à 19 h 45

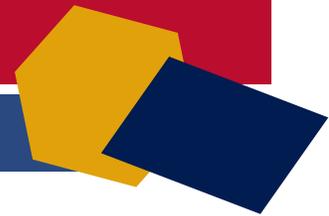
1. Contexte et principes
2. Méthodologie
3. Présentation des cartes des bassins actuels et révisés
4. Organisation scolaire prévisionnelle
5. Admission et inscription
6. Transport scolaire
7. Période de questions

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval



## Contexte

- Le ministère de l'Éducation octroie une nouvelle école primaire à Sainte-Brigitte-de-Laval dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2024-2025 pour combler le manque d'espace actuel et projeté dans nos bâtiments;
- Un processus de révision des bassins des écoles primaires situées à Sainte-Brigitte-de-Laval est donc requis afin de répartir les élèves dans ces écoles dès la rentrée 2024;
- L'analyse des besoins d'espace dans nos écoles tient compte de la projection de la clientèle, incluant une estimation de fréquentation de 40 % des maternelles 4 ans ainsi que des projets de développements résidentiels, le cas échéant.

## Contexte (suite)

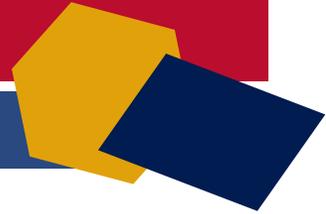
- **L'article 4 de la Loi sur l'instruction publique prévoit le respect de la capacité d'accueil d'une école. Celle-ci est déterminée par le nombre maximal de groupes que peut accueillir l'école en fonction des locaux disponibles.**
- **Cette capacité d'accueil est déterminée par le MEQ.**

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval



**Les travaux de révision des bassins tiennent compte des principes suivants, dans la mesure du possible :**

- **Permettre à l'élève de fréquenter l'école la plus près de son lieu de résidence (Loi sur l'instruction publique : Art. 239);**
- **Permettre au plus grand nombre d'élèves possible de fréquenter son école de bassin (Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves CSSDPS : Art. 6.5);**
- **Respecter les capacités d'accueil des écoles;**

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval

## La révision des bassins permettra :

- De respecter le nombre de locaux alloués pour la scolarisation et le bon fonctionnement de l'école ainsi que leur vocation (ex.: classes, bibliothèque, locaux de service de garde, locaux polyvalents, etc.);
- Aux élèves d'évoluer dans un environnement plus espacé;
- De rendre des locaux disponibles pour le personnel qui soutient les élèves ayant des besoins particuliers.

## Méthodologie

- **Prévoir le nombre de groupes à partir des projections de la clientèle et selon les bassins actuels. Ces données de clientèle proviennent :**
  - **Du vieillissement de la clientèle actuelle;**
  - **Du fichier d'inscription des bénéficiaires de la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ);**
  - **Des prévisions de la population par âge, faites par l'Institut de la statistique du Québec.**
- **Comparer le nombre de groupes requis annuellement dans une école et sa capacité d'accueil du MEQ;**

## Méthodologie (suite)

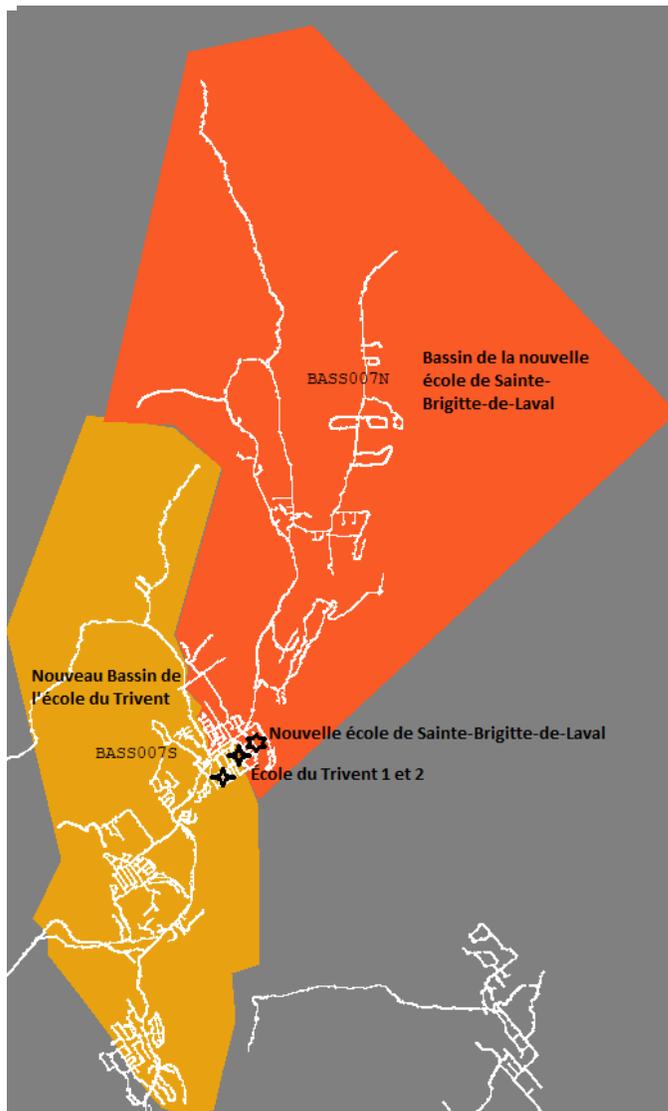
- Identifier un secteur géographique constitué de rues contiguës et, dans la mesure du possible, délimité de barrières naturelles (artère principale, autoroute, rivière, etc.) à attribuer à l'école la plus près pour accueillir les élèves;
- Prévoir le nombre de groupes selon les nouveaux bassins hypothétiques;
- Au besoin, ajuster les délimitations géographiques et faire une nouvelle prévision des groupes jusqu'à concurrence du respect de la capacité d'accueil.

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval



**La nouvelle école accueillera les élèves résidant le plus au nord de la ville (orange).**

**L'école du Trivent (bâtiments I et II) accueillera les élèves le plus au sud de la ville (jaune).**

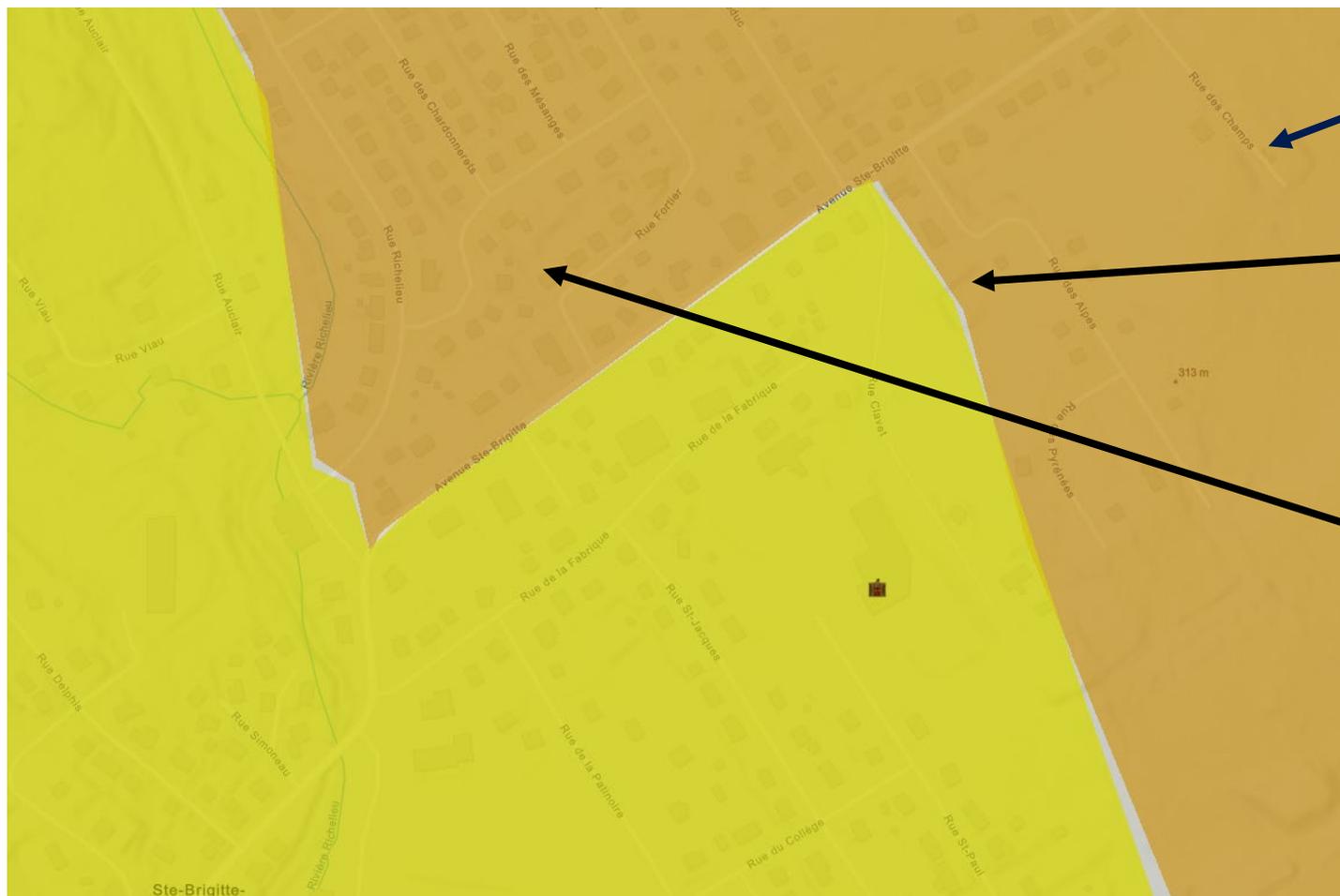
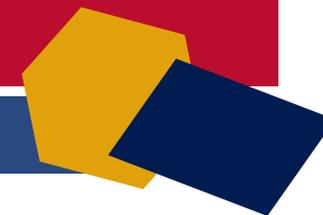


Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval



**La nouvelle école est implantée ici.**

**Les élèves qui résident au nord de la rue Clavet, sont affectés à la nouvelle école.**

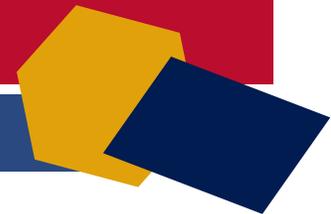
**Les élèves qui résident à l'ouest de l'avenue Sainte-Brigitte et au nord de la rue Auclair sont affectés à la nouvelle école.**

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval



## Organisation scolaire prévisionnelle

| École   | Années scolaires de 2024-2025 à 2026-2027<br>élèves / groupes | Année scolaire 2024-2025<br>élèves / groupes | Année scolaire 2025-2026<br>élèves / groupes | Année scolaire 2026-2027<br>élèves / groupes |
|---|---|--|--|--|
|   | Avant révision des bassins                                    | Après révision des bassins                   | Après révision des bassins                   | Après révision des bassins                   |
| Du Trivent (bâtiment I et II)                       | 1043  | 760  | 745  | 733  |
| Capacité MEQ 38 locaux classes                      | 48  | 33   | 34   | 33   |
| Nouvelle école primaire<br>Sainte-Brigitte-de-Laval |   |  |  |  |
| Nombre d'élèves                                     | -   | 432  | 414  | 405  |
| Capacité MEQ 23 locaux classes                      | -   | 20   | 20   | 19   |

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval

## Information sur l'école secondaire de bassin

L'école secondaire Samuel-De Champlain est l'école de bassin des élèves qui résident dans la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval

## Admission et inscription pour l'année scolaire 2024-2025

Pour les élèves qui fréquentent déjà le bâtiment I ou II de l'école du Trivent et dont le lieu de résidence est situé dans le bassin de clientèle de la nouvelle école primaire, leur inscription sera automatiquement dirigée vers leur nouvelle école de bassin, c'est-à-dire la nouvelle école de Sainte-Brigitte-de-Laval, pour l'année scolaire 2024-2025.

Pour les nouvelles demandes d'admission et d'inscription, les parents devront faire la démarche auprès de l'école de bassin en vigueur à ce moment.

Les parents seront informés des modalités précises relatives à l'admission et à l'inscription, en janvier 2024.

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval

## Admission et inscription pour l'année scolaire 2024-2025 (suite)

**Demande de choix d'école (ex. poursuivre à l'école actuelle, choisir l'école nouvellement construite, etc.) :**

**Les parents exercent leur choix d'école en février, durant la période d'admission et d'inscription annuelle. Dans la mesure du possible, le centre de services scolaire inscrit l'élève dans l'école de son choix, selon les places disponibles. Ce choix est assujéti à l'application de la Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves.**

## Transport scolaire

**Les informations relatives aux déplacements des élèves seront disponibles ultérieurement.**

**La politique relative au transport scolaire s'applique :**

- **Les distances de marche pour les différents niveaux :**
  - **Préscolaire 4 ans : 150 mètres;**
  - **Préscolaire 5 ans : 800 mètres;**
  - **Primaire : 1600 mètres;**
- **Les déplacements autour des écoles sont analysés en collaboration avec la Ville.**

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval

## Période de questions

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval

## Conclusion

On espère avoir répondu à vos questions.

On vous rappelle que vous avez jusqu'au **19 mai prochain** pour nous faire part de vos questions ou commentaires au sujet de la révision de bassins.

La Foire aux questions sera bonifiée au besoin.

Révision

de bassins

de clientèle

# Sainte-Brigitte-de-Laval

**Merci de votre participation!**